

ARRETE DU MAIRE PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de la Commune de CINTEGABELLE,



VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 126-1, R 126-1, R 126-2 et R 123-22 ;

VU Le Plan Local d'Urbanisme de CINTEGABELLE approuvé par délibération du conseil municipal le 26 mai 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2011 approuvant le plan de prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation et de mouvements de terrains Hers Vif sur le territoire de la commune de CINTEGABELLE ;

VU les plans et documents annexés ;

- A R R È T E -

ARTICLE 1 –Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de CINTEGABELLE est mis à jour à la date du présent arrêté en ce qui concerne l'annexe relative aux servitudes d'utilité publique et des bois relevant du régime forestier.

ARTICLE 2 - Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de CINTEGABELLE est mis à jour à la date du présent arrêté par l'annexion du dossier de plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation et de mouvements de terrains approuvé.

ARTICLE 3 - La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté accompagné des pièces correspondantes sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de MURET.

Fait à CINTEGABELLE, le 19/06/2012

Le Maire



Jean Louis REMY

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE CINTEGABELLE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques	Parc du Secourieu avec ses ornements Eglise 15ème et 18 ème siècle CAD AL 273	Inscrit sur l'Inventaire des Monuments Historiques le 28 juin 1988 Classé Monument Historique le 9 juillet 1984	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 69 rue du Taur 31000 - TOULOUSE
	Restes de l'Abbaye de Boulbonne Portail d'entrée, façades et toitures des parties subsistantes des bâtiments conventuels et communs, galerie du cloître, grand escalier à balustres, salle capitulaire, sacristie et réfectoire avec son décor au RdeC, couloir des cellules, chapître des nov	Classé Monument Historique le 5 octobre 1981	Pigeonnier du Bouyssou
AC2 - Servitudes de protection des sites naturels et urbains	Calvaire	Site classé le 12.08.1914	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Midi-Pyrénées Cité Administrative - Bâtiment G 31074 - TOULOUSE CEDEX 09

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE CINTEGABELLE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
AS1 - Servitudes de protection des eaux destinées à la consommation humaine	Puits du Syndicat Intercommunal des Eaux de la rive gauche de l'Ariège	Arrêté préfectoral du 10 décembre 1979	Agence Régionale de la Santé 10 chemin du Raisin – BP 42157 31021 – TOULOUSE CEDEX 2
	Périmètres de protection de la prise d'eau dans l'Ariège au lieu-dit « Picarrou » Périmètres de protection de la prise d'eau dans l'Ariège au lieu-dit « le Bayssac »	Arrêté préfectoral du 16 mars 2001 modifié le 14 juin 2001 Arrêté préfectoral du 5 août 2005	
EL3 - Servitudes de halage et de marchepied	L'Ariège	Application de la loi du 16 décembre 1964	Direction Départementale des Territoires Pôle Territorial Centre 31 Chemin Saint Laurent 31390 CARBONNE
I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Branchements GDF Cintegabelle ø 80 - Catégorie B	Arrêté ministériel du 4 juin 2004	Total Infrastructures Gaz de France Secteur de Saint-Gaudens 1, boulevard du Comminges BP 74 31802 - SAINT GAUDENS Cedex

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE CINTEGABELLE

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	<ul style="list-style-type: none"> - Poste 63 KV Cintegabelle (SNCF) - Ligne 63 KV Boulbonne-Pamiers (SNCF) - Ligne 63 KV Boulbonne-Cintegabelle (SNCF) - Ligne 63 KV Cintegabelle-Mouillonne (SNCF) - Poste 63 / 20 KV Boulbonne (EDF) 	Déclaration d'utilité publique	RTE - TESO 87, rue Jean Gayral 31200 TOULOUSE
PM1 - Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles		Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation et de mouvements de terrain	Arrêté préfectoral du 24 novembre 2011 Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2, Bd. Armand-Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE CEDEX 9
T1 - Servitudes relatives au chemin de fer	Voie ferrée PORTET-PUIGCERDA	Application de la loi du 15.07.1845	SNCF – Direction de Limoges Agence Immobilière Régionale 25 rue de Chinchaubaud 87065 – LIMOGES